



La Regrippière

Zac Multi-sites



1 525
habitants*



Commerce



Etablissement
Scolaire



Santé



Transport



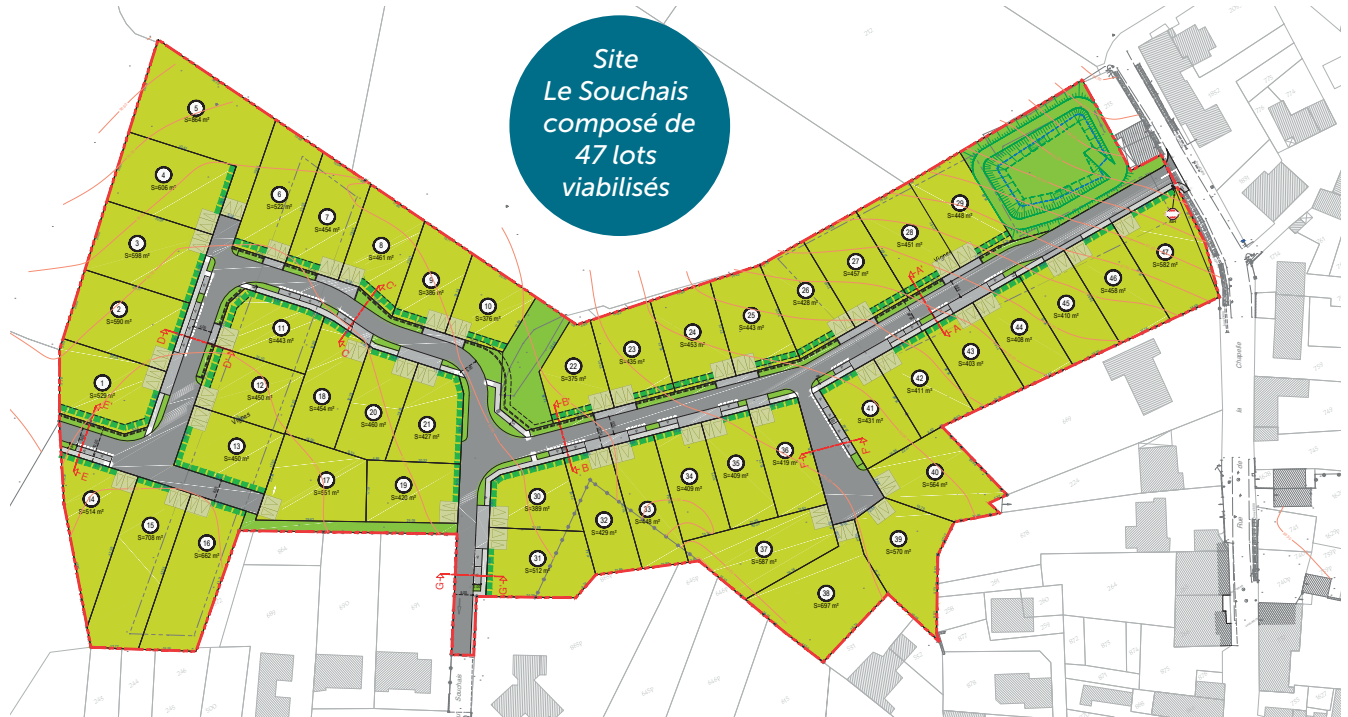
La Regrippière est une commune de l'ouest de la France, dans le département de La Loire-Atlantique, en région Pays de La Loire. Elle est membre de la communauté de communes Sèvre et Loire.

Elle est située à 30km au sud-est de Nantes et à 8 km à l'est de Vallet. Les communes limitrophes sont la Remaudière et Vallet en Loire-Atlantique, Montrevault-sur-Evre, Beaupréau-en-Mauges et Sèvremoine en Maine et Loire. La Regrippière, c'est 1525 habitants, sur 1800 hectares, dont 450 de vignes sur la partie sud-est, qui partagent l'espace avec l'élevage de bovins viande, alors que la partie Nord-Est est occupée par l'élevage bovins lait.

La Regrippière possède deux écoles primaires, un restaurant scolaire, une périscolaire, un centre de loisirs et 27 associations sportives et culturelles.

* Pour l'année 2018





Une commune dynamique dans un cadre privilégié



3 sites



10 hectares



environ
150 lots



30 minutes
de Nantes



de 376
à 708 m²

La ZAC Multi-sites est composée de 3 sites distinct, Le Souchais, La Fleurancellerie et la Guignérale, situés à proximité immédiate du centre bourg et ayant une superficie de plus de 10 hectares. Elle accueillera à terme environ 150 logements, en majorité des maisons individuelles.

Les terrains allant d'une superficie de 376 à 708 m² repondent à tout type de budget et favorisent une mixité sociale.

La viabilisation de cette opération, a été menée avec une approche environnementale toute particulière, notamment par la réalisation de noues d'écoulement d'eaux pluviales à ciel ouvert qui participent à la structure urbanistique de l'ensemble, jouxtant pour la plupart des cheminements piétons ainsi que la préservation de haies bocagères.

Un urbanisme raisonné, harmonieux et paysagé permet le confort des habitants et à terme une valeur sûre pour la revente. Les espaces verts représentent approximativement 30% de l'ensemble de l'opération.



édition 2022

